

Palanquée

Le terme **palanquée** désigne un groupe de plongeurs, effectuant une plongée ensemble.

Le Code du Sport, à l'article [A322-73](#), donne la définition suivante :

“Plusieurs plongeurs qui effectuent ensemble une plongée présentant les mêmes caractéristiques de durée, de profondeur et de trajet, y compris s'ils respirent des mélanges différents, constituent une palanquée.”

Une palanquée peut être menée par un [guide de palanquée \(plongeur niveau 4\)](#) encadrant des plongeurs de niveau inférieur. Inversement, elle peut être constituée de [plongeurs autonomes \(niveau 2 ou supérieur, en fonction des profondeurs considérées\)](#).

From:

<https://www.plongix.com/encyclopedie/> - **Encyclopédie Plongix**

Permanent link:

<https://www.plongix.com/encyclopedie/palanquee>

Last update: **le 15/12/2019 à 00h51**

